

LA CGT, AVEC LA FSU, SOLIDAIRES, L'UNEF ET LES ASSOCIATIONS FÉMINISTES,
APPELLENT À LA GRÈVE



#8MARS 15H40

JOURNÉE DE LUTTE

LE 8 MARS, CE N'EST PAS LA JOURNÉE DE LA FEMME, POUR OFFRIR DES FLEURS OU DES PRODUITS DE BEAUTÉ, C'EST LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES.

EN 2017, LA MOBILISATION EST PLUS QUE JAMAIS NÉCESSAIRE FACE À CEUX QUI VEULENT REMETTRE EN CAUSE LES DROITS ET LIBERTÉS DES FEMMES EN FRANCE, COMME AUX ÉTATS UNIS, EN RUSSIE, EN POLOGNE OU ENCORE EN TURQUIE.

15H40 POURQUOI ?

15H40, C'EST L'HEURE À LAQUELLE LES FEMMES ARRÊTENT D'ÊTRE PAYÉES CHAQUE JOUR, SUR LA BASE D'UNE JOURNÉE STANDARD (9H – 12H30/13H30 – 17H). LES FEMMES SONT TOUJOURS PAYÉES **26% DE MOINS** QUE LES HOMMES :

- PARCE QU'ELLES SONT **30%** À TRAVAILLER À **TEMPS PARTIEL**,
- PARCE QU'ELLES SONT CONCENTRÉES DANS DES MÉTIERS DÉVALORISÉS SOCIALEMENT ET FINANCIÈREMENT,
- PARCE QU'ELLES ONT UN MOINS BON DÉROULÉ DE CARRIÈRE,
- PARCE QU'ELLES TOUCHENT MOINS DE PRIMES INDIVIDUELLES.

TOUTES LES INFOS POUR AGIR : 8MARS15H40.FR

**#VIEDE
MÈRE**

LA CGT DES INGÉS, CADRES ET TECHS A LANCÉ LA CAMPAGNE #VIEDEMÈRE POUR DÉNONCER LES DISCRIMINATIONS LIÉES À LA MATERNITÉ.

POUR TÉMOIGNER OU DONNER VOTRE AVIS SUR LES PROPOSITIONS : VDMERE.FR

VDMERE.FR
AVOIR UNE CARRIÈRE,
C'EST TOUTE UNE HISTOIRE...

EN 2017 NOUS VOULONS

- 1 LA MISE EN PLACE DE RÉELLES SANCTIONS POUR LES ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS QUI DISCRIMINENT.
- 2 LA REVALORISATION DES MÉTIERS À PRÉDOMINANCE FÉMININE (AUGMENTATION DES SALAIRES, RECONNAISSANCE DES QUALIFICATIONS...).
- 3 UN PLAN DE RATTRAPAGE DES ÉCARTS DE RÉMUNÉRATION ET DE RETRAITES ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES.
- 4 LA LIMITATION STRICTE DU TRAVAIL LE SOIR ET LE WE.
- 5 L'ÉGALITÉ DU MONTANT DES RETRAITES.
- 6 UN DROIT DU TRAVAIL PROTECTEUR QUI GARANTIT L'ÉGALITÉ DES DROITS, CE QUI PASSE PAR L'ABROGATION DE LA LOI TRAVAIL.
- 7 LA FIN DES DISCRIMINATIONS AVEC LA MISE EN PLACE D'UN REGISTRE DES EMBAUCHES ET D'UNE ACTION DE GROUPE, PERMETTANT AUX VICTIMES DE DISCRIMINATIONS D'ALLER ENSEMBLE EN JUSTICE .
- 8 RÉDUIRE LE TEMPS ET LA CHARGE DE TRAVAIL : ABAISSER LA DURÉE LÉGALE DU TRAVAIL À 32 HEURES.
- 9 LA PROTECTION DE LA MATERNITÉ ET LE SOUTIEN DE LA PARENTALITÉ .
- 10 LA MISE EN PLACE UN SERVICE PUBLIC DE PRISE EN CHARGE DE L'ENFANCE ET DE LA PERTE D'AUTONOMIE.
- 11 UNE LOI CADRE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL ET DANS LA VIE.
- 12 UN ACCÈS LIBRE ET REMBOURSÉ À LA CONTRACEPTION ET À L'IVG SUR TOUT LE TERRITOIRE

UN APPEL DE : CGT, COLLECTIF 52, COLLECTIF GEORGETTE SAND, CNDP, FEMEN, FÉMINISTES PLURIELLES, FEMMES EGALITÉ, FSU, LES EFFRONTÉ-E-S, LES GLORIEUSES, MARCHÉ MONDIALE DE FEMMES, OSEZ LE FÉMINISME, PAYE TA SHNEK, PLANNING FAMILIAL, UNION SYNDICALE SOLIDAIRES, UNEF, UNL

VOTEZ, CONTRIBUEZ : 8MARS15H40.FR

BULLETIN DE CONTACT ET DE SYNDICALISATION

NOM : PRÉNOM :

ENTREPRISE : VILLE :

TÉL : MAIL :

BULLETIN À REMETTRE À UN-E MILITANT-E OU À RENVOYER À :

Ugict-CGT - 263 rue de Paris, Case 408 - 93516 Montreuil Cedex - Tel : 01 55 82 83 40 / Fax : 01 55 82 83 33- ugict@cgt

